

**AGENCEMENT ET DESIGN
D'ESPACES INTÉRIEURS**

Laurence Dumont

79000 Niort
07 48 11 91 37
laurence.dumont@revlarchi.fr
www.revlarchi.fr

N° : FAC00074

Date : 13/05/2024

N° client : CLT00043

M. & Mme Séverine et Florent PASQUIER

2b chemin des coulées
79410 CHERVEUX

Réf. : Réf. à DEV00042

Demande des clients : Les clients ont fait construire leur maison en 2014. Cette dernière dispose d'un palier à l'étage, en sortie d'escalier. Orienté au Nord, avec un vitrage sablé sur le châssis fixe qui l'éclaire, ce palier n'est pas exploité comme espace de vie.

Les clients souhaitent aujourd'hui l'aménager pour en faire un espace offrant à la fois :

- un coin cocooning pour lire ou jouer du piano (orientation à confirmer par les clients)
- un rangement fermé pour accueillir : une penderie de 50 à 100cm de large (en complément de la penderie de la chambre de Félicie), l'archivage des affaires scolaires des filles et des papiers administratifs de la maison (permettant ainsi le désencombrement partiel du placard du bureau du rez-de-chaussée), et si possible le linge de maison pour la salle-de-bain
- une bibliothèque créée sur mesure pour accueillir les livres de la bibliothèque actuelle (BD, collection Agatha Christie, ...) plus une trentaine de livres actuellement stockés dans les chambres des filles.

Le piano de l'étage, le sommier, les deux matelas, l'imprimante et la bibliothèque actuelle vont disparaître du palier. Les grosses valises de la famille seront stockées en partie haute du placard de l'entrée, au rez-de-chaussée. Le conduit de cheminée, inexploité en raison de l'absence de poêle au rez-de-chaussée, est à conserver en l'état.

Le palier ne dispose pas de radiateur électrique, à l'inverse des autres pièces de l'étage.

Les clients souhaitent conserver le papier-peint actuel, sur le mur Ouest du palier. L'aménagement du palier est à compléter par l'ajout de peintures, d'éclairages indirects et de quelques éléments de décoration (ex : tapis) pour créer un espace chaleureux et cocooning, qui invite à se poser.

Délai de réalisation : Début de la mission Esquisse au plus tard 4 semaines après réception du devis signé.

Nota : Ces tarifs ne comprennent pas les éventuelles missions de bureau d'études (ex : Bureau d'études Structures), réglées directement par le client au bureau d'études. A noter que, pour des raisons d'assurance, le recours à un bureau d'études Structures est obligatoire dès lors que le projet touche à des structures porteuses.

Libellé	Montant
<p>ESQUISSE</p> <p>Suite à la première rencontre de 2H30 pour compréhension de la demande des clients, découverte de l'espace à aménager et prise de cotes / photos du palier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remise au propre de l'existant (plans au 50ème), à l'appui des plans du constructeur et du relevé réalisé sur place. - A partir du plan de l'existant, des contraintes techniques de l'espace et du cahier des charges des clients, recherche des différentes possibilités d'aménagement du palier. - Sélection des 2 ou 3 scénarii les plus pertinents illustrés pour chacun, par un plan au 50ème de l'espace aménagé, des visuels 3D couleur du palier et d'images illustrant les propositions de matériaux. - Rendez-vous de 2h, chez les clients, de présentation des esquisses pour leur permettre de décider de l'orientation à donner à leur projet. - Remise d'un support papier N&B A4 lors du rendez-vous, doublée d'un envoi informatique en couleur(.pdf). <p><i>Remarque : Ces esquisses ont pour objectif de permettre aux clients d'apprécier les surfaces / volumes intérieurs du futur aménagement possible de leur palier. Elles n'intègrent pas la conception (dessin) d'un éventuel mobilier sur mesure pour l'aménagement (formule Etude).</i></p>	1 250,00 €

Type de vente : Prestation de services

Règlement	Chèque ou virement à réception de la facture	Acompte(s) reçu(s) HT	417,00 €
Echéance(s)	Acompte de 417,00 € au 02/04/2024 833,00 € au 31/05/2024	Total	833,00 €
Echéance(s) réglée(s)	417,00 € réglée le 02/04/2024 par Virement		
Coordonnées bancaires			
Nom	CCM NIORT		
IBAN	FR7615519391020002365500221		
BIC	CMCIFR2A		

Pour rappel : Les factures d'acomptes vous sont adressées, pour règlement partiel, à l'issue de chacune des étapes du projet.
TVA non applicable art. 293 B du CGI.

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

Assurances Décennale et RC professionnelle souscrites auprès d'AXA France IARD SA, représenté par l'EURL DEBIAIS CHRISTELLE, agent général d'assurances à CELLES-SUR-BELLE. Siège social AXA : 313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX. Contrat n°10956146804. Couverture géographique en France métropolitaine.